

L a chronique **Ovine**

Semaine 41 du 11 octobre 2019

Des semis sous couvert pour assurer les futurs stocks



S'il est aujourd'hui trop tard pour planter des prairies en pur, un semis sous couvert de méteil (mélange de céréales et de protéagineux) récolté immature est toujours possible jusqu'au 10 octobre en altitude et jusqu'au 25 octobre ailleurs. Le méteil assure une protection à la prairie tout en produisant un fourrage de bonne qualité alimentaire. Ces mélanges seront récoltés au printemps sous forme d'enrubannage ou d'ensilage. La seconde coupe pourra être pâturée ou

fauchée.

Pour planter ces prairies de longue durée, l'idéal est de semer avec un semoir à double caisson et de rouler. Il est également possible de commencer à semer le méteil à 3 cm de profondeur, puis la prairie à 1 cm de profondeur, puis de rouler. En matière de dose de semis, les préconisations sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'objectif est d'obtenir 200 à 220 plants de céréales au m² et 35 pieds de protéagineux en sortie d'hiver.

Des exemples de doses de semis de prairie sous couvert (par hectare)

Région	Nouvelle-Aquitaine	Centre-Val de Loire
Prairies (quelles que soient les espèces)	25 à 30 kg	25 à 30 kg
Céréale	100 kg de blé ou de triticale	50 kg de triticale + 25 kg d'avoine*
Protéagineux	35 kg de pois fourrager d'hiver + 15 kg de vesce commune	30 kg de pois fourrager d'hiver 20 kg de vesce commune

*majorer la quantité de céréales de 50 à 75 % sur sols à faible potentiel

Source : Herbe et Fourrages Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire

Photo 41-2019 : toutes les espèces prairiales peuvent encore être semées à l'exception de la luzerne

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)